

Il signale ensuite qu'une forte quantité d'huile de baleine était emmagasinée dans des tonneaux qui ont été détruits par le rascas. Cela se passait en 1594. Beaucoup plus tard, apparemment juste après la Confédération, les pêcheries du golfe étaient encore très abondantes. A ce sujet, je voudrais citer une brochure publiée par la Division de la citoyenneté canadienne. Voici ce qu'on y lit au sujet des pêcheries:

On s'est montré grandement préoccupé de la violation des eaux canadiennes par les embarcations de pêche des États-Unis, dont l'activité était tellement considérable qu'on trouvait parfois de 400 à 500 bateaux américains dans le golfe Saint-Laurent seulement; ces bateaux, représentant un tonnage de plus de 30,000 tonnes et portant un équipage de plus de 6,000 hommes, rapportaient une prise dont la valeur dépassait un million de dollars.

Il me semble que le golfe Saint-Laurent a maintenant perdu la place importante qu'il occupait autrefois comme endroit de pêche. Cependant, je suis heureux de constater qu'on a eu recours récemment à de nouvelles méthodes. Je songe à l'emploi de petits chalutiers dans le golfe. J'espère que cet essai se révélera heureux. Je pense qu'il a des chances de l'être du point de vue de la vente du poisson, à cause des nouvelles méthodes dont le ministre a parlé au sujet de la préparation des filets de poisson. On a fondé à Souris, dans l'Île du Prince-Édouard, un petit établissement qui est très actif. Bien qu'il ne se trouve pas dans ma circonscription, je suis heureux de dire qu'il semble progresser et fonctionner avec beaucoup de succès jusqu'ici. A mon avis, la véritable clef du succès, en ce qui concerne la restauration de l'industrie de la pêche dans le golfe Saint-Laurent, afin qu'on puisse pleinement se rendre compte de ses possibilités, serait d'entreprendre d'autres recherches sur les causes de l'épuisement des pêcheries, puis d'édicter des règlements appropriés pour y remédier.

A cet égard, je prie le ministre de nous faire un bref exposé, mais peut-être un peu plus détaillé que celui qu'il a fait, si je n'exige pas trop de lui, indiquant le succès qu'a remporté le programme de conservation des principales variétés de poisson de la région, surtout le homard, les huîtres, la morue et le saumon de l'Atlantique.

C'est à peu près tout ce que j'ai à dire, mais j'aimerais qu'on nous renseigne d'une façon spéciale sur les avantages, s'il en est, de la nouvelle façon de mesurer le homard, savoir la méthode qui consiste à mesurer la carapace, et les nouveaux règlements régissant le mesurage du homard. Je saurais aussi

gré au ministre de nous fournir quelques renseignements sur le fonctionnement du nouveau programme d'assurance en ce qui a trait aux pêcheurs de homard. Je veux parler du programme qui leur permet maintenant d'assurer leurs agrès.

Je ne me propose pas de parler plus longtemps pour le moment, mais j'ai quelques autres questions à poser et je le ferai au moment approprié.

M. Dickey: Je veux aussi féliciter le ministre des Pêcheries de l'exposé intéressant et excellent qu'il nous a donné au sujet des travaux de son ministère et de quelques-uns des aspects les plus importants du travail qui se poursuit sur le plan international dans le vaste domaine de la recherche relative à la pêche et à la conservation, recherche à laquelle notre pays participe d'une façon si importante et si essentielle. C'était un bon discours et le ministre mérite les félicitations qu'on lui a adressées. Cependant, il faut dire, je crois, que ce discours n'a été qu'un exemple de l'énergie que le ministre apporte à l'exécution des fonctions importantes que comporte le ministère des Pêcheries et cela augure bien pour l'avenir du ministère et du travail de celui-ci que nous ayons un ministre tel que celui qui détient actuellement ce portefeuille.

Il faudrait aussi dire que, comme nous le reconnaissons tous, le ministre reçoit beaucoup d'appui et de collaboration, et, j'en suis certain, beaucoup de bons conseils, de la part de son sous-ministre et des autres fonctionnaires qui sont des spécialistes de ces matières et qui, au cours des années, ont sans aucun doute fait preuve de bon jugement et ont envisagé les problèmes relatifs aux pêches avec clairvoyance et bon sens. Ils ont contribué grandement aux progrès qui ont été réalisés.

L'industrie de la pêche revêt une grande importance pour ma province, la Nouvelle-Écosse, et plus particulièrement pour la circonscription d'Halifax. Halifax possède, en effet, d'importantes pêcheries côtières, un long littoral doté de bons petits ports d'où sortent les pêcheurs, en petits bâtiments, pour pêcher le homard, pêche très importante et d'un excellent rapport, ainsi qu'en d'autres saisons le maquereau, le hareng, la morue et l'aiglefin. Il y a en outre pas mal d'activité du point de vue de la pêche à l'espadon. C'est là un secteur important de l'industrie. Certains de nos bateaux y ont eu beaucoup de succès depuis quelques années.

Halifax possède aussi une très forte partie de la pêche hauturière, tant pour le poisson salé que pour le poisson frais. Les chalutiers